

Commune de



Roannes Saint Mary

Le 24 mars 2026

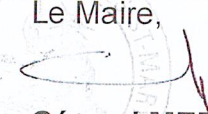
CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le :

LUNDI 30 MARS 2026
à 20 heures 30
à la Mairie

Ordre du jour :

- PV séance du 21/03/2026 – Approbation,
- Fixation des indemnités des élus,
- Commissions communales,
- SIVU de la Fontbelle Cère et Rance – Convention de mise à disposition des services techniques,
- SIVU de la Fontbelle Cère et Rance – Désignation des délégués,
- SDEC – Désignation de deux délégués,
- C.I.T. – Désignation d'un délégué,
- A.G.E.D.I. – Désignation d'un délégué,
- CNAS – Désignation d'un délégué,
- Cassaniouze – Enfouissement des réseaux,
- ADAPEI – Convention pour la fourniture de repas pour la cantine
- ACART – Convention pour l'entretien des espaces verts
- Questions diverses.

Le Maire,

Géraud MERAL

